

Châtelet : développement d'un quartier de potiers à la «Cour Pinette»

Dolores INGELS et Didier WILLEMS

Dans le cadre d'un réaménagement de leur centre urbain, les autorités de Châtelet ont établi des contacts avec la société Colruyt pour la vente de parcelles sises rues des Poteries et des Gravelles, au lieu-dit «Cour Pinette» (coord. Lambert : 160,860 est/121,720 nord).

Au vu des informations fournies par les archives ou la littérature (nombreux ouvrages de D.A. Van Bastelaer et articles de M. Nihoul) et des résultats obtenus lors de sondages archéologiques entrepris en 1986-1987 (SOUMOY-GOFFART M., 1988. Châtelet, Cour Pinette. Structures et matériel des XVI^e-XVII^e siècles, *Activités 86 à 87 du SOS Fouilles*, 5, p. 170-189), il apparaissait opportun que le Service des Fouilles de la Direction de Mons, du Ministère de la Région wallonne, intervienne pour une campagne préventive. Menée de juillet à décembre 1996, cette action a permis de mettre au jour un des centres médiévaux de production du grès dans le bassin de la Sambre.

Bien que des fosses, des fragments de tuiles, quelques tessons et une tèle attestent une présence romaine, aucune occupation en tant que telle ne peut être confirmée.

L'origine du quartier remonterait au Bas Moyen Age, soit à la charnière des XIV^e et XV^e siècles. Cette zone urbaine située à proximité de la Sambre fut intramuros entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle.

La première occupation est apparue en bordure de la rue des Poteries. Elle se traduit par un négatif de mur et des murs de pierres liées au mortier de chaux reposant sur et dans le sol en place. Un espace (cave ?) aux appareillages en pierre très hétérogènes a été construit dans l'angle nord-ouest. Ses plan exact et fonction demeurent indéterminés.

Par la suite, ces structures sont abandonnées et recouvertes d'épaisses couches d'argile et de remblais charbonneux contenant des nodules d'argile rubéfiée et du torchis; une analyse du radiocarbone par le laboratoire de M. Van Strydonck (IRPA, Bruxelles) devrait fournir un repère chronologique précis. Sur ces niveaux, d'autres murs sont érigés; leur maçonnerie de pierres calcaires est soignée. Deux

autres établissements pourraient en être contemporains. L'un se serait développé à partir de l'angle de la rue des Gravelles et de la place du Marché, où sera établi l'estaminet «au Pot d'étain», et le second au centre des parcelles fouillées. Ce dernier noyau se caractérise par trois structures en pierre. La première est un bâtiment quadrangulaire subdivisé en deux espaces inégaux dont l'un est un couloir. Dans la pièce principale, une base en pierre était en place; elle devait probablement maintenir un pilier en bois. La seconde structure est un agencement énigmatique de trois murs formant un π ; un lien avec le «four à pots» qui y est adossé n'est pas à exclure. La troisième unité est composée de fondations; elles se situent au sud/sud-est des structures précédentes. Une cour lui sera annexée.

Trois fours et des fosses contenant des rejets de cuissons témoignent concrètement d'une activité intense liée au secteur de la poterie dès la fin du XVI^e siècle au moins. En 1595, les potiers de Châtelet, Bouffioux et Pont-de-Loup signent une charte avalisée par le Chapitre Saint-Lambert de Liège; elle aura cours jusqu'en 1823.

Les fours offrent des configurations différentes et pourraient appartenir à des époques et/ou des productions distinctes. Le plus petit se situe à proximité de la place du Marché. Son contexte global n'a pas pu être défini avec précision. Selon les caractéristiques observées, il serait de type mono- ou double volume et à alandier unique. En l'absence de toute céramique, seul le C14 apporterait une datation.

Au centre du site, le second four est apparu très fragmentaire et perturbé par les aménagements modernes. Pour ses deux premières phases, il butte contre un des murs de la structure en π . Son troisième niveau de sole en brique correspondrait à son extension au-delà dudit mur vers un second érigé à l'arrière.

Enfin, le grand four découvert en 1987 a pu être réétudié dans un contexte plus large. Deux murs ceinturent la structure; incurvés à l'entrée, ils se redressent vers l'arrière où l'accès devait s'effectuer. Un puits est creusé à l'aplomb du mur orien-